

Le 30 juin 2020 – 8:00 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

AudioValley annonce le succès de l'augmentation de capital par Placement privé : 5,4 M€ levés

AudioValley, spécialiste international des solutions BtoB dans l'audio digital, (code ISIN : BE0974334667 / mnémonique : ALAVY) annonce le succès de son augmentation de capital par Placement privé réalisée auprès d'investisseurs qualifiés et effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordres pour un montant d'environ 5,4 M€.

Dans le cadre de cette augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, AudioValley procédera à l'émission de 1 723 580 actions ordinaires nouvelles, soit 20% du capital avant opération et 16,7% après.

Le prix de souscription des actions AudioValley a été fixé à 3,15 euros par action (prime d'émission incluse), correspondant à une décote de 25 % par rapport au cours de clôture du 29 juin 2020.

Cette augmentation de capital, réalisée par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés (au sens de l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE), permettra à AudioValley de contribuer au :

- Le règlement de la dernière échéance due à Vivendi d'un montant de 3 M€ avant le 30 septembre 2020, afin de bénéficier du discount maximal de 35%, représentant 8,6 M€) ;
- La poursuite de sa dynamique commerciale matérialisée par la signature au cours des dernières semaines de plusieurs contrats par Targetspot avec des acteurs de premier plan (Sonos, Stingray, TuneIn et Radio France). Une fois l'ensemble de ces contrats devenus 100% opérationnels, leur impact pourrait représenter une enveloppe globale de plus de 10 M€ sur le chiffre d'affaires du Groupe en rythme annuel.

Alexandre Saboundjian, fondateur et CEO d'AudioValley, déclare : « Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des investisseurs qui, au travers de cette opération, ont affirmé leur intérêt et leur confiance dans la stratégie de développement d'AudioValley. Avec cette augmentation de capital, nous disposons désormais des moyens financiers nécessaires pour rembourser intégralement notre dette à Vivendi en bénéficiant du discount important prévu dans nos accords. Nous franchissons ainsi une étape importante dans notre plan de marche. Nous allons désormais pouvoir mobiliser toute notre énergie et nos ressources sur notre croissance pour profiter pleinement des opportunités offertes par l'accélération de l'audio digital à l'échelle internationale. Nos succès commerciaux récents avec des majors comme Sonos ou Radio France nous confortent dans cette ambition. Forts de l'engagement de nos collaborateurs et de la confiance de nos actionnaires, nous sommes maintenant prêts à aller plus loin dans cette dynamique pour nous imposer aux premiers rangs des acteurs mondiaux de notre marché. »

L'opération a été mise en œuvre par le Conseil d'administration d'AudioValley, agissant dans le cadre de ses pouvoirs en matière de capital autorisé, et à un prix représentant une décote de 23,5% par

Communiqué de presse

www.audiovalley.com

AudioValley

Le 30 juin 2020 – 8:00 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AudioValley des trois dernières séances de Bourse précédant la fixation du prix d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN BE0974334667 – ALAVY à compter du 1^{er} juillet 2020.

Le capital social de la Société sera composé de 10 341 483 actions à l'issue de l'opération.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission sera portée à 0,83%.

Ainsi, post-augmentation de capital, la répartition du capital de la Société a évolué de la façon suivante :

Actionnaires	Avant opération			Après opération		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Maximum SA ⁽¹⁾	5 377 818	62,40%	62,62%	5 377 818	52,00%	52,15%
Alexandre Saboudjian	338 896	3,93%	3,95%	338 896	3,28%	3,29%
Sous-total Alexandre Saboudjian	5 716 714	66,34%	66,56%	5 716 714	55,28%	55,44%
Public	2 871 624	33,32%	33,44%	4 595 204	44,43%	44,56%
Auto-contrôle	29 565	0,34%	0,00%	29 565	0,29%	0,00%
Total	8 617 903	100%	100%	10 341 483	100%	100%

(1) Holding personnel détenu à 100% par Alexandre Saboudjian

Gilbert Dupont est intervenu en tant que Chef de file & Teneur de livre du Placement Privé. Allegra Finance, Listing Sponsor, en tant que Conseil de la Société.

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (www.audiovalley.com).

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires semestriel 2020

Lundi 27 juillet 2020, après bourse

Le 30 juin 2020 – 8:00 CEST

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ investorrelations@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

CONTACTS

AUDIOVALLEY

Sébastien Veldeman

+ 32 (0) 2 466 31 60

investorrelations@audiovalley.com

ACTIFIN, communication financière

Victoire Demeestère

+33 (0)1 56 88 11 11

vdemeestere@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Jennifer Jullia

+33 (0)1 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr

investorrelations@audiovalley.com

BACKSTAGE COM, Belgique

Gunther De Backer

+32 (0)475 903 909

gunther@backstagecom.be

Avertissement

Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« US Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les titres de la Société objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des titres financiers objet du présent communiqué aux États-Unis.

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

Le Placement Privé n'est pas soumis à l'obligation de publier un prospectus préalablement approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers, autorité compétente belge au sens de l'article 2, o) du Règlement 2017/1129, désignée conformément à l'article 31 dudit règlement (la « FSMA »), conformément à la dérogation visée à l'article 1er, paragraphe 4, a. du Règlement 2017/1129. En outre, en vertu de l'article 10, § 3, 1° de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, le Placement Privé n'est pas soumis à l'obligation de publier une note d'information déposée auprès de la FSMA.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions AUDIOVALLEY aux États-Unis.